

LE SOUTIEN DE JEUNES TALENTS, UNE PRIORITÉ POUR LA FONDATION SAINT-LUC!



sommaire

Actualité |
Bon vent Mister President !

4

Rencontre |
Dominique
Lancksweert,
nouveau
Président de
la Fondation
Saint-Luc

6



Événement |
Une soirée
pour soutenir
la performance
diagnostique

5



Legs et successions |
Un généreux testateur
soutient la recherche
autour de la maladie alcoolique
du foie

08

Soins intensifs
pédiatriques |
L'exploit
des Manneken
Peaks

AVANTAGE FISCAL))

Lorsque le cumul annuel de vos dons atteint 40 euros ou plus, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 45% du montant total de vos dons. **Du fond du coeur, un GRAND MERCI !**

échoc

- **Participation au Mécénat Général (PMG)** : depuis le 1^{er} janvier 2018, pour tout don dédié à une thématique ou à un projet spécifique, 7 à 10% sont prélevés pour être affectés principalement au financement, par la Fondation Saint-Luc, de mandats de recherche et de bourses de perfectionnement.

- **Protection des données** : la Fondation Saint-Luc s'engage à respecter la législation en vigueur relative à la protection de vos données personnelles.

- **Contact** : Fondation Saint-Luc - Avenue Hippocrate 10/1590 - 1200 Bruxelles - fondation-saintluc@uclouvain.be - Tél. +32 2 764 15 23

- **Réalisation/Rédaction** : Fabienne Gérard - **Photographies** : Hugues Depasse, Julie de Bellaing, shutterstock communication - **Graphisme et mise en page** : Marina Colleoni - **Éditeur responsable** : Tessa Schmidburg.



12

Innovation |
Un microscope
novateur en
dermatologie

16

**Bourses
& Mandats
de recherche |**
Les projets
des lauréats
de la Fondation
Saint-Luc

11

La Fondation Saint-Luc est labellisée «Ethique dans la récolte de fonds (EF)» de l'Association pour une Ethique dans les Récoltes de Fonds (AERF). Un véritable gage de confiance pour les donateurs!

))) **Plus d'informations :**
www.vef-aerf.be



Chers amis,

C'est avec fierté que nous avons appris que les Cliniques universitaires Saint-Luc apparaissent à trois reprises dans la classification 2023 des «*World's Best Specialized Hospitals*» établie par le magazine américain Newsweek. Les trois spécialités mises à l'honneur cette année sont la pneumologie, la gastro-entérologie et l'oncologie. Pour cette dernière catégorie, nous sommes le seul hôpital belge présent dans le classement.



Plus que jamais et grâce à votre générosité, nous sommes heureux de pouvoir **soutenir les projets des équipes de Saint-Luc** qui, malgré les difficultés et comme le démontre ce classement 2023, ne cessent de se montrer créatives et innovantes dans la prise en charge de leurs patients.

Plus que jamais, **le mécénat est ce « petit plus »** qui les aide à figurer parmi les meilleurs professionnels de leurs spécialités en Belgique et de par le monde.

À la Fondation Saint-Luc, **cette émulation nous motive tout particulièrement**. Elle nous incite, mon équipe et moi-même, à continuer à aller de l'avant, à imaginer de nouveaux projets, avec la volonté de « nous réinventer » dans un contexte marqué par de nombreuses crises. Face à cette période incertaine à bien des niveaux, et sous la conduite d'un nouveau Président, nous souhaitons d'autant plus être à l'écoute, dans le dialogue, la chaleur humaine. Via le soutien des équipes de Saint-Luc, nous voulons resserrer les liens autour des patients les plus vulnérables, afin qu'ils se sentent soutenus.

La Fondation Saint-Luc, ce n'est donc pas « juste » une histoire de levée de fonds. C'est avant tout une question de **liens humains**, d'**entraide** et d'**infinie reconnaissance** envers toutes les personnes qui nous permettent d'agir et de soutenir cet hôpital dont nous sommes si fiers. C'est ce qui, depuis 14 années, donne tout son sens à mon travail et à celui de mes collègues.

Alors oui, **votre soutien a de l'impact!** Sans vous, rien ne serait possible.

Nous vous remercions infiniment pour votre présence à nos côtés et nous réjouissons de vous retrouver en 2023 !

Tessa Schmidburg
Secrétaire générale

Merci Regnier !

Après 14 années de présidence, Regnier Haegelsteen a tiré sa révérence et confié les rênes de la Fondation Saint-Luc à son successeur, Dominique Lancksweert, au cours de la 7^{ème} Soirée de la Fondation Saint-Luc.

Retour sur une présidence haute en couleurs et réussites

14 ans à la tête du Conseil d'administration de la Fondation Saint-Luc, ce n'est pas rien ! C'est même exceptionnel ! Épaulé par une équipe engagée et des administrateurs aussi dévoués que compétents, Regnier Haegelsteen a porté haut et fort les défis des équipes des Cliniques universitaires Saint-Luc, avec un savoir-faire qui marquera à jamais l'histoire de notre Fondation et de la philanthropie à Saint-Luc. Voici quelques-unes des grandes levées de fonds qui ont marqué sa présidence, avec une thématique largement représentée, la lutte contre le cancer :

- Récolte de fonds exceptionnelle pour la partie infanto-juvénile du futur Institut de Psychiatrie Intégré. Montant : 19 millions d'euros.
- Contribution à la construction du nouvel Institut Roi Albert II, Cancérologie & Hématologie. Montant : 10 millions d'euros.
- Participation à la création du Centre de protonthérapie PartiCLE ainsi qu'à ses activités de recherche. Montant : 6 millions d'euros.
- Soutien de la recherche en maladies infectieuses, via le Sofina Covid Solidarity Fund, pour répondre aux énormes défis de la pandémie de Covid-19, mais également à d'autres situations de type pandémie. Montant : 2,7 millions d'euros.
- Financement d'une IRM de recherche de dernière génération. Montant : 2 millions d'euros.
- Soutien de l'anatomopathologie, avec la digitalisation des lames histologiques. Montant : 1,6 million d'euros.
- Rénovation en profondeur du Service de radiothérapie. Montant : 600.000 euros.
- Octroi chaque année de mandats de recherche et de bourses de formation. Montant : 500.000 euros/an.
- Acquisition d'un microscope digital dédié à la chirurgie ophtalmologique, participant ainsi à la digitalisation du quartier opératoire. Montant : 300.000 euros.
- Et bien d'autres encore...



Regnier Haegelsteen, Président honoraire, et Tessa Schmidburg, Secrétaire générale, le 15 septembre 2022 lors de la 7^{ème} Soirée de la Fondation Saint-Luc.

Regnier Haegelsteen a par ailleurs beaucoup œuvré au statut juridique de la Fondation Saint-Luc, devenue fondation d'utilité publique en 2009, renforçant également sa gouvernance, son autonomie et son efficacité. Et tout cela avec efficacité, détermination, sensibilité, discrète générosité et incroyable cœur à l'ouvrage !

Bon vent Mister President !

1,6 million d'euros pour soutenir l'Anapath'

Le 15 septembre 2022, la Fondation Saint-Luc organisait sa 7^{ème} Soirée et réunissait plus de 550 grands donateurs autour d'un projet innovant en anatomopathologie : la digitalisation des lames histologiques. Montant récolté : 1.600.000 euros ! Cette incroyable levée de fonds participera notamment à la performance diagnostique ainsi qu'au partage d'expertise.

Pari réussi ! 1.500.000 euros étaient recherchés et c'est finalement le montant d'1.600.000 euros (résultat net de frais) qui a pu être atteint. Ce succès résulte de la combinaison du mécénat privé et d'entreprises, ainsi que du soutien de très nombreux sponsors et bénévoles qui permettent de drastiquement réduire les coûts d'un tel événement.

Mais qu'est-ce qui se cache derrière ce projet de microscopie virtuelle ?

En médecine, le diagnostic est le point de départ de toute prise en charge. Pour poser leur diagnostic, les médecins doivent parfois recourir à l'anatomopathologie. Aujourd'hui, les pathologistes observent au microscope les lames de verre sur lesquelles reposent des échantillons cellulaires et tissulaires prélevés sur les patients. Demain, grâce à la générosité des donateurs de la Fondation Saint-Luc, ces lames pourront être numérisées en assez haute résolution pour offrir aux pathologistes la possibilité de les interpréter sur un écran d'ordinateur. En d'autres termes, les anatomopathologistes



disposeront d'images qu'ils pourront agrandir, mesurer, superposer, annoter, etc. Vous l'aurez compris, ils pourront recourir à de nombreuses fonctionnalités jusque-là impossibles avec un microscope. Recherche, diagnostic, formation, développement de l'intelligence artificielle... Les domaines qui pourront bénéficier de la microscopie virtuelle sont nombreux !



Plus que des mots,
découvrez le film
« L'histoire de Lisa »

Cap vers l'intelligence artificielle en Anapath'

En médecine, les domaines de l'intelligence artificielle (IA) les plus prometteurs sont liés au traitement de l'image. Parmi eux, l'anatomopathologie. La digitalisation des lames de verre histologiques est le préalable indispensable au développement de l'IA dans cette discipline médicale en pleine évolution. Des logiciels d'IA pourront en effet être créés sur base des multiples images acquises grâce à la digitalisation des lames numérisées pour assister les pathologistes dans leur travail.

GBL

UNE LONGUEUR D'AVANCE GRÂCE AU MÉCÉNAT PRIVÉ ET D'ENTREPRISES

En complément du mécénat privé, l'important soutien du Groupe Bruxelles Lambert (GBL), véritable partenaire de la Fondation Saint-Luc, a permis de concrétiser cette importante levée de fonds.

Dominique Lancksweert, nouveau Président du Conseil d'administration de la Fondation Saint-Luc

L'une des forces de la Fondation Saint-Luc est d'être entourée par des personnalités compétentes et bienveillantes. Depuis le 16 septembre 2022, Dominique Lancksweert renforce les rangs de la Fondation en qualité de Président de son Conseil d'administration (CA). Il succède à Regnier Haegelsteen, qui a assuré la présidence du CA pendant 14 années.

Personnalité belge formée à l'anglo-saxonne, une conversation avec Dominique Lancksweert laisse vite apparaître un caractère affirmé, inclusif, avec un talent naturel pour se focaliser sur l'essentiel et un solide sens de l'humour.

D'abord aux États-Unis, ensuite à Londres où il a vécu 35 années, l'homme fraîchement élu à la tête de la Fondation Saint-Luc exerce le métier de banquier d'affaires depuis 4 décennies. Il est également Président du Conseil d'administration de Sofina, dont il est membre depuis 24 ans. Toujours actif au sein de la banque américaine Morgan Stanley, il y exerce la fonction de senior adviser. « *J'aime construire des projets qui permettent à des sociétés ou des organismes de se développer de manière résiliente, à des talents d'émerger, de se former et de s'épanouir* », confie Dominique Lancksweert. « *Je me réjouis à présent d'avoir l'opportunité de mettre mon expérience au service de la Fondation Saint-Luc.* »

Fort de la notoriété acquise par la Fondation depuis sa création il y a près de 40 ans, et de son importante assise obtenue grâce au travail de son prédécesseur et de ses équipes, Dominique Lancksweert tâchera d'affiner la vision ambitieuse de la Fondation Saint-Luc et d'adapter la stratégie à long terme aux évolutions sociétales et ce, afin de pérenniser ses actions pour les générations à venir. Autant de défis à mener en veillant à rester étroitement lié aux challenges d'un hôpital académique comme les Cliniques universitaires Saint-Luc.

« *Je pense très fondamentalement que ce n'est pas tant ce que l'on fait que la manière dont on le fait qui nous définit, et il me tient à cœur que la Fondation soit un exemple de philanthropie exigeante et transparente, axée sur l'efficacité et le maintien de la dignité des patients* », poursuit le nouvel homme à la tête de la Fondation Saint-Luc.



M. Dominique Lancksweert, Président du Conseil d'administration de la Fondation Saint-Luc.

Durant sa carrière, le travail de ce banquier international a toujours été de conseiller des sociétés et des particuliers, avec le défi constant de fédérer autour d'un même projet des personnes issues d'horizons différents. C'est un atout particulièrement pertinent étant donné la diversité des acteurs qui gravitent aux côtés de la Fondation Saint-Luc.

Mais quelles sont les raisons qui ont amené cet homme passionné et féru de travail à accepter cette mission bénévole au seul bénéfice des patients des Cliniques universitaires Saint-Luc ?

« *J'ai toujours aimé mon métier, en particulier l'assistance aux sociétés familiales qui ont un sens de la transmission et de la résilience. Mais il y a un temps pour tout : place aux jeunes et à plus de temps avec les miens* », explique Dominique Lancksweert. « *Petit à petit, avançant en âge, je suis parvenu à lever le pied. Quand on m'a proposé de m'engager aux côtés de la Fondation*

Dans un monde en pleine mutation, Dominique Lancksweert veillera à ancrer durablement la mission essentielle de la Fondation Saint-Luc auprès de toutes les catégories d'âge, à adapter son positionnement et à peaufiner sa stratégie.

Saint-Luc, j'ai immédiatement été séduit par l'idée de pouvoir activement m'y impliquer, le secteur des soins de santé étant un monde nouveau pour moi. Un univers dont j'ai toujours admiré le dévouement des professionnels qui y travaillent. Les héros ne sont pas toujours ceux que l'on croit. Ils se reconnaissent par leur humilité, leur discrétion et la passion de leur travail. La pandémie nous l'a suffisamment montré. Et puis, j'ai eu l'occasion de rencontrer l'équipe de la Fondation Saint-Luc ainsi que différents acteurs clés des Cliniques et du CA de la Fondation. Je me suis alors dit que je pourrais amener quelques pierres à l'édifice. Tout président ou directeur est très dépendant de ses équipes. Si elles sont compétentes, il est possible d'entreprendre de grandes actions. À la Fondation Saint-Luc, j'ai cette chance de pouvoir compter sur de formidables collaborateurs.»

Dominique Lancksweert valorise par ailleurs la grande générosité et la fidélité des mécènes de la Fondation Saint-Luc, dont le soutien croissant permet la concrétisation de projets majeurs. Particulièrement attaché au thème de l'humanisation des soins pour préserver la dignité des malades, il souhaite amplifier le nombre de donateurs et notamment fédérer la jeune génération autour de la Fondation Saint-Luc, les sensibiliser davantage à ses projets. «*J'aime beaucoup les jeunes*», s'amuse-t-il. «*J'ai évolué dans une industrie où une grande partie du travail était de les former, c'est-à-dire les engager, les fidéliser, les aider à se développer. Les plus jeunes sont très loin d'être indifférents à la philanthropie mais ils ont des aspirations différentes. Si ma génération a suivi la voie tracée par les parents, il y a aujourd'hui une évolution rapide de l'environnement*



📶 Dominique Lancksweert succède à Regnier Haegelsteen, qui a assuré la présidence du CA de la Fondation Saint-Luc pendant 14 années. Le passage de flambeau s'est déroulé le 15 septembre 2022 au cours de la 7^{ème} Soirée de la Fondation Saint-Luc.

dans lequel ils devront naviguer, évoluer. Ils sont sollicités de toute part pour soutenir de très belles causes. La tâche ne sera pas simple car pour comprendre les soins de santé, il faut bien souvent y avoir été confronté. Or, fort heureusement, les jeunes ne passent en principe pas beaucoup de temps dans un hôpital. Durant ma carrière, j'ai appris à motiver les gens. Je compte bien utiliser cette expérience pour consolider et développer la chaîne de solidarité autour de la Fondation Saint-Luc. Je suis convaincu que pour continuer à créer quelque chose de beau et fort, il faut attirer encore plus de personnes acquises à notre cause et les inspirer à soutenir notre mission et notre philosophie en s'y impliquant. Les desseins menés par la Fondation sont porteurs de sens et chacun a un rôle à y jouer. Si l'on souhaite que les gens s'investissent, il faut les conscientiser. Enfin, nous vivons dans un monde où il est essentiel que le secteur privé s'implique résolument et de façon exemplaire dans nos défis sociétaux les plus importants.»

Dans un monde en pleine mutation, Dominique Lancksweert veillera donc à ancrer durablement la mission essentielle de la Fondation Saint-Luc auprès de toutes les catégories d'âge, à adapter son positionnement et à peaufiner sa stratégie. «*Je suis profondément animé par la cause portée par la Fondation*», conclut-il. «*C'est une opportunité pour moi de participer en tant qu'acteur à la continuité et au renforcement de cette noble cause. Si je parviens à clôturer mon mandat en sachant que j'ai pu agir pour pérenniser les actions de la Fondation Saint-Luc, l'aider à relever de nombreux nouveaux défis et m'assurer qu'elle puisse traverser les générations, je jugerai ma mission de Président du Conseil d'administration réussie.*»

Pourquoi n'est-on pas tous égaux face à l'alcool ?

L'alcoolisme est un fléau en termes de santé publique. Le foie est l'organe le plus souvent touché par une consommation excessive d'alcool. Mais nous ne sommes pas tous égaux face à la toxicité de l'alcool sur le foie. C'est grâce au soutien d'un testateur de la Fondation Saint-Luc que le Pr Peter Starkel et son équipe tentent de mieux comprendre les mécanismes qui amènent certaines personnes à développer une maladie alcoolique du foie et d'autres pas, malgré une consommation d'alcool identique.

La maladie alcoolique du foie est un problème majeur de santé publique. Mais toutes les personnes ne sont pas égales devant la toxicité de l'alcool sur le foie. À consommation d'alcool équivalente, au niveau de la quantité et de la durée, seuls certains buveurs excessifs vont développer une maladie du foie, nécessitant parfois même le recours à la transplantation. Cette inégalité du risque devant la toxicité de l'alcool signifie que d'autres facteurs influencent le déclenchement et la progression des lésions du foie.

Le foie et l'alcool : quels mécanismes ?

L'alcool que l'on consomme est presque entièrement absorbé par le tube digestif, principalement au niveau de l'intestin grêle. En cas de consommation excessive d'alcool, différents dégâts peuvent être causés à ce niveau et être plus ou moins importants d'une personne à l'autre. L'alcool peut par exemple modifier le microbiote intestinal, changer la perméabilité intestinale, ou encore atténuer les défenses

immunitaires au niveau de la paroi intestinale. L'accumulation de tels dégâts dans la zone de l'intestin grêle provoque alors chez certaines personnes un dysfonctionnement de la barrière intestinale qui va laisser passer davantage de toxines dans le sang. Ces dernières vont notamment arriver à hauteur du foie et déclencher des réactions inflammatoires, immunitaires, de destructions cellulaires, etc.

Une étude pour comprendre

Les équipes de Saint-Luc cherchent à mieux comprendre ces différentes atteintes qui, à l'échelle de l'intestin grêle, s'accumulent et entraînent le dysfonctionnement de la barrière intestinale. « C'est en partie grâce à un testateur de la Fondation Saint-Luc que nous pouvons mener ces travaux de recherche », se réjouit le Pr Peter Starkel, Chef de Clinique au sein du Service d'hépatogastroentérologie des Cliniques universitaires Saint-Luc. « Le soutien de M. Van Hollebeke, notre généreux bienfaiteur, participe à une étude clinique que nous

ALCOOL : QUAND PARLE-T-ON DE DOSES DANGEREUSES ?

Même à petites doses, l'alcool peut entraîner des dégâts sur le corps. Mais on estime qu'il représente un risque important pour la santé à partir de :

- 20 à 40 grammes, soit 2 à 4 verres d'alcool par jour chez la femme.
- 40 à 60 grammes, soit 4 à 6 verres d'alcool par jour chez l'homme.

menons depuis 2014 sur des patients hospitalisés au sein de l'unité d'alcoologie de Saint-Luc. Au-delà de la compréhension de ces atteintes, notre objectif est de développer des traitements ou des interventions pour empêcher ces effets de l'alcool au niveau de la barrière intestinale et donc sur les organes cibles comme le foie. »



«L'étude que nous menons est continue», poursuit le Pr Starkel. «Cela signifie qu'elle ne s'arrête pas et s'adapte continuellement en fonction de l'évolution des connaissances. Elle tient donc compte des résultats des différentes pistes explorées, de la découverte de nouvelles molécules, etc. Notre groupe de recherche comptabilise des dizaines de publications et nous entretenons des collaborations internationales avec des pays comme l'Allemagne, les États-Unis, l'Angleterre ou encore la Finlande. Nous partageons nos résultats et, de manière encadrée, parfois aussi nos échantillons. Via ces collaborations, nous avons également accès à de nouvelles technologies ultra sophistiquées dont nous ne disposons pas encore à Saint-Luc.»

Bien plus qu'une simple dépendance

L'alcoolisme est aujourd'hui considéré comme une véritable maladie chronique, qui n'est pas « simplement » liée au comportement ou à la volonté du patient. L'alcool reprogramme en quelque sorte le cerveau des personnes alcooliques, les empêchant ainsi de garder le contrôle sur leur consommation. La prise en charge de l'alcoolisme nécessite donc une gestion pluridisciplinaire, avec des spécialistes qui s'occupent des dégâts sur le corps et d'autres qui prennent en charge l'addiction et ses causes.

Merci

Monsieur Van Hollebeke !



Idès Van Hollebeke était très attaché aux Cliniques universitaires Saint-Luc et extrêmement reconnaissant envers le Pr Yves Horsmans, Chef du Département de médecine interne, et son équipe. Il avait intégré un projet de recherche dans le domaine de l'hépatologie pour tester un nouveau médicament et avait réalisé, à ce moment-là, les importants moyens nécessaires au développement de la recherche clinique. Il avait ensuite contacté Astrid Chardome, Juriste responsable de planification et successions à la Fondation Saint-Luc, pour établir son legs au profit de la Fondation et, plus spécifiquement, afin de soutenir les défis du Département de médecine interne.

À cet égard, l'unité d'alcoolologie des Cliniques universitaires Saint-Luc est complètement unique en Belgique et innovante également à l'échelle européenne. Son équipe est composée de psychologues, de psychiatres, de gastro-entérologues, d'une assistante sociale, d'une diététicienne ainsi que d'infirmières spécialisées. Ensemble, ces professionnels soignent le corps et l'esprit des personnes alcooliques, selon un mode de fonctionnement propice à la recherche et très différent de celui des autres centres.

Vous souhaitez inclure la Fondation Saint-Luc dans votre testament ?

LES RÉPONSES À VOS QUESTIONS



Tout en respectant la part revenant à vos héritiers, vous avez la possibilité de faire un legs à la Fondation Saint-Luc en rédigeant un testament en sa faveur. Si vous n'avez pas ou plus d'héritiers réservataires, c'est alors librement que vous pouvez choisir qui recevra votre héritage. Astrid Chardome, Juriste responsable de planification et successions à la Fondation Saint-Luc, répond à vos questions.

Faut-il avoir un patrimoine important pour faire un legs ?

Absolument pas. Tout legs, quel qu'en soit son montant, nous sera des plus précieux. Il n'y a d'ailleurs pas de montant minimum pour le legs.

Je souhaite faire un legs à la Fondation Saint-Luc, dois-je obligatoirement établir un testament ?

Oui, le testament est obligatoire car il s'agit du seul écrit reconnu et valable pour faire un legs. Établi par vous-même (testament olographe) ou par un notaire (testament authentique), il doit mentionner avec une extrême précision le bénéficiaire de votre legs.

Le legs doit-il concerner l'ensemble de mes biens ?

Non, vous pouvez décider de léguer tout (legs universel) ou une partie (legs à titre universel ou particulier) de votre patrimoine. Il peut s'agir de biens immobiliers, mobiliers, d'une somme d'argent ou encore de valeurs mobilières (obligations ou actions), etc.

Le legs est-il définitif et irrévocable ?

De votre vivant, votre testament, qu'il soit établi par vous-même ou par un notaire, est révocable et modifiable à tout moment et autant de fois que vous le souhaitez.

Est-il encore possible d'établir un legs en duo si je suis domicilié en Région de Bruxelles-Capitale ou en Région wallonne ?

Oui, tout à fait ! Il n'y a qu'en Région flamande que l'avantage fiscal du legs en duo a été supprimé. Cette forme de legs peut être particulièrement intéressante lorsque l'on a des héritiers lointains ou si l'on souhaite avantager des personnes sans lien de parenté.

Est-ce que je bénéficierais de droits de successions réduits ?

Tout à fait. Votre legs au profit de la Fondation Saint-Luc bénéficierait d'un taux d'imposition réduit en fonction de la Région dans laquelle vous aurez été domicilié au cours des 5 dernières années : 7% en Région de Bruxelles-Capitale, 7% en Région wallonne et 0% en Région flamande.

Vers qui puis-je me tourner pour être bien conseillé(e) ?

Vers votre notaire, qui est un véritable professionnel de la transmission de patrimoine. Pour commencer, je me ferai un plaisir de répondre à toutes vos questions en toute discrétion.

Je suis joignable par téléphone au **02/764.17.39** ou par e-mail à l'adresse astrid.chardome@saintluc.uclouvain.be

POUR TOUT AUTRE SOUTIEN, UN SEUL NUMÉRO DE COMPTE !

BE41 1910 3677 7110 - BIC : CREGBEBB - Communication : Echos 47
Déductibilité fiscale à partir de 40 euros.

Les Manneken Peaks soulèvent des montagnes pour Amélia et les soins intensifs pédiatriques

Les Manneken Peaks, c'est une dizaine de copains, passionnés par le sport, qui ont participé du 28 août au 4 septembre 2022 au Swiss Peaks, un ultra-trail dans les montagnes du Valais suisse ! Au menu : 21, 100, 170 et 360 km. S'ils se sont lancés en courant à travers les montagnes du Valais, c'est pour Amélia; une petite princesse déjà si courageuse ! Outre le dépassement de soi et l'amusement, leur défi était de récolter un maximum de fonds afin de soutenir les soins intensifs pédiatriques des Cliniques universitaires Saint-Luc. Pari réussi : ils sont parvenus à mobiliser leurs proches et à collecter 19.593 euros ! Cette somme a permis l'acquisition d'un appareil d'échographie de haute définition, qui contribuera à améliorer la qualité des prises en charge d'enfants admis en situation d'urgence vitale.



Le 18 octobre 2022, les Manneken Peaks ont remis un chèque de 19.593 euros au Pr Clément de Cléty et au Dr Thierry Detaille des soins intensifs pédiatriques des Cliniques universitaires Saint-Luc.

Outre le dépassement de soi et l'amusement, leur défi était de récolter un maximum de fonds afin de soutenir les soins intensifs pédiatriques des Cliniques universitaires Saint-Luc.

Le Pr Stéphan Clément de Cléty, pédiatre intensiviste, est particulièrement touché et reconnaissant par la mobilisation des Manneken Peaks. « Le nouvel appareil d'échographie nous permettra de réaliser certains actes techniques dans des conditions optimales chez des enfants admis aux soins intensifs pédiatriques en situation d'urgence vitale. Ces petits patients nécessitent presque toujours la mise en place rapide d'un cathéter intraveineux pour l'administration de médicaments, d'un cathéter artériel pour suivre en continu leur tension artérielle et réaliser des analyses sanguines, et/ou la pose d'un drain pour les aider à mieux respirer. Les complications liées à ces actes techniques sont réduites de manière significative lorsqu'ils sont réalisés sous contrôle échographique. Si nous disposions déjà d'un appareil de ce type, nous le partagions avec un autre Service et la qualité de ses images était inférieure à celle d'un appareil de dernière génération. »

Diagnostic des mélanomes et autres cancers vers la fin des biopsies ?

Le mélanome cutané est la forme la plus agressive de cancers de la peau. Son diagnostic précoce donne les meilleures chances de guérison. Les dermatologues utilisent classiquement la dermoscopie afin de diagnostiquer de multiples lésions, dont le mélanome. Cette technique permet d'identifier les cas qui nécessiteront une biopsie ou une exérèse, parfois superflue car la lésion sera finalement identifiée comme bénigne au microscope. Grâce à une famille de mécènes de la Fondation Saint-Luc, le Service de dermatologie des Cliniques universitaires Saint-Luc est à présent le 3^{ème} centre en Belgique à disposer d'un microscope révolutionnaire, pour un examen de la peau au niveau cellulaire, sans devoir recourir à un acte chirurgical.



L'examen de la peau au dermoscope

Depuis plusieurs années, les dermatologues des Cliniques universitaires Saint-Luc utilisent la dermoscopie pour visualiser la peau en profondeur et voir des structures invisibles à l'œil nu. Ils emploient un dermoscope pour regarder les zones qu'ils souhaitent examiner plus attentivement. L'un de ses avantages est de mieux identifier les lésions cutanées qui nécessiteront une biopsie ; c'est-à-dire qui devront être enlevées et analysées en laboratoire par un pathologiste. Le Service de dermatologie des Cli-

niques universitaires Saint-Luc est d'ailleurs pionnier dans la dermoscopie et est un centre de référence pour la dermoscopie digitalisée. Cette dernière permet de photographier les lésions, de les conserver et d'ainsi suivre le patient dans le temps, en ciblant notamment les lésions qui évoluent et celles qui sont stables.

De la dermoscopie à la microscopie confocale

Récemment, la microscopie confocale a ouvert une nouvelle ère en matière d'imagerie de la peau.

Et grâce à la générosité d'une famille de mécènes de la Fondation, les équipes de Saint-Luc font partie des 3 centres en Belgique à offrir cette technologie d'avant-garde à leurs patients. Le microscope confocal à réflectance in vivo permet un examen de la peau au niveau cellulaire, sans devoir recourir à une biopsie. Il autorise le diagnostic de tumeurs cutanées malignes ou suspectes de malignité, en particulier face à des tumeurs difficiles à différencier à l'œil nu et en dermoscopie. Par l'utilisation de cette technique non-invasive, c'est-à-dire ne nécessitant pas de prélèvements de fragments de tissus, les spécialistes de Saint-Luc peuvent poser un diagnostic le jour-même de la consultation, mais également, en cas de chirurgie, délimiter les marges chirurgicales, ce qui évite la répétition de biopsies pré-opératoires et d'analyses au cours de l'opération.

4 médecins de Saint-Luc ont par ailleurs obtenu une bourse de la Fondation Saint-Luc pour se former à l'interprétation des images obtenues avec ce précieux outil.

de la peau :



Source : VivaScope

Microscope confocal à réflectance in vivo

UN SOUTIEN INTERGÉNÉRATIONNEL, UNE BELLE HISTOIRE FAMILIALE !

Quelle merveilleuse aventure que de se mobiliser en famille autour d'un projet qui fait sens. Cette expérience, une famille de mécènes de la Fondation Saint-Luc a décidé de la mener afin de soutenir le Service de dermatologie des Cliniques universitaires Saint-Luc, en leur offrant une innovation technologique de pointe : le microscope confocal à réflectance in vivo. Ces généreux bienfaiteurs ont pu se rendre compte de l'incroyable impact de leur soutien au cours d'une rencontre avec certains professionnels de l'hôpital qui feront usage de cette microscopie confocale. C'est une immense reconnaissance envers Saint-Luc et ses équipes qui a amené cette famille de donateurs à porter son regard sur les défis du Service de dermatologie. Merci à eux pour leur grand cœur et les importantes avancées que permettra cette nouvelle technologie, au seul bénéfice des patients.

LE SERVICE DE DERMATOLOGIE DES CLINIQUES UNIVERSITAIRES SAINT-LUC, C'EST :

- Entre 30.000 et 35.000 consultations par an
- 12 médecins-dermatologues
- 9 MACCS (Médecins assistants candidats spécialistes)
- 3 infirmières de consultation
- 2 infirmières coordinatrices en recherche clinique
- 4 secrétaires d'accueil
- 2 secrétaires médicales
- 3 appareils pour dermoscopie digitalisée, dont un utilisant l'intelligence artificielle
- 1 appareil de microscopie confocale
- Des concertations multidisciplinaires pour les prises en charge compliquées

Plusieurs centres et consultations spécialisés

Le Service de dermatologie des Cliniques universitaires Saint-Luc compte plusieurs centres et consultations spécialisés, dont la clinique du mélanome et la clinique des tumeurs cutanées non-mélanomes.

- Chaque année, entre 100 et 120 nouveaux patients atteints de mélanome sont pris en charge à Saint-Luc. La clinique du mélanome comptabilise par ailleurs annuellement 50 nouveaux patients suivis dans un second temps, c'est-à-dire dans le cadre d'un deuxième avis et/ou d'un suivi dermatologique par dermoscopie digitalisée.
- 400 à 500 nouveaux patients atteints de carcinomes (essentiellement basocellulaires et spino-cellulaires) et autres tumeurs cutanées plus rares sont traités annuellement à Saint-Luc, dans le cadre de la clinique des tumeurs cutanées non-mélanomes.

La dermatologie fonctionne en multidisciplinarité, principalement avec la médecine interne, l'oncologie, la pédiatrie, la chirurgie plastique, l'anatomie pathologique ou encore la génétique.

Auto-surveillance : suivez la règle ABCDE

N'hésitez pas à consulter un médecin si l'un de vos grains de beauté présente une ou plusieurs caractéristiques suivantes :

- **A**symétrie au niveau de la forme et de la disposition de la couleur.
- **B**ords irréguliers, c'est-à-dire un contour à l'aspect « déchiqueté ».
- **C**ouleur non homogène : le naevus (nom scientifique du grain de beauté) associe plusieurs couleurs : brun, noir, rouge, bleu, ...
- **D**iamètre important : au-delà de 6 mm.
- **É**volution : le naevus se modifie en taille, forme ou couleur, il saigne au moindre frottement.

Le soutien de jeunes talents, une priorité pour la Fondation Saint-Luc !

Chaque année, la Fondation Saint-Luc octroie des bourses de perfectionnement et des mandats de recherche. Découvrez les projets des 13 lauréats de la cuvée 2022-2023.

Lauréats d'un mandat de recherche

Dr Simon Beyaert – Analyser l'activité biologique de l'immunothérapie et d'une thérapie ciblée dans le principal cancer de la région de la tête et du cou : le carcinome épidermoïde.

Dr Emilien Boyer – Dépister la maladie d'Alzheimer à partir d'une simple prise de sang pour permettre un dépistage précoce, ainsi que le développement d'un traitement préventif de cette affection.

Dr Axel De Greef – Mieux comprendre et traiter la dermatite atopique, via un nouveau score clinique d'évaluation quotidienne, l'étude des comorbidités et l'expérience en vie réelle des nouveaux traitements immunomodulateurs.

Dr Françoise Derouane – Identifier de nouveaux biomarqueurs prédictifs de réponse à la chimiothérapie néoadjuvante dans le cancer du sein, afin de comprendre pourquoi ce traitement fonctionne chez certaines patientes et moins chez d'autres.

Dr Antoine Harvengt – Décrire et prédire les hypoglycémies sévères chez les enfants atteints d'un diabète de type 1, en étudiant les mécanismes de régulation du glucose, et ainsi comprendre les mécanismes de ce diabète.

Lauréats d'un soutien nominatif

BOURSE « ORDRE DE MALTE-ŒUVRE DU CALVAIRE »

Dr Alexandra Coulon – Identifier les patients âgés atteints d'un cancer qui nécessitent des soins palliatifs précoces, pour leur prodiguer des soins adéquats et améliorer leur qualité de vie.



BOURSE « ISN/PARNASSE-ISEI »

Funda Kutlu, infirmière – Développer au sein du Service d'oncologie un programme de prise en charge de la fatigue, plainte exprimée chez 75% des patients et pouvant entraîner un arrêt précoce des traitements.



BOURSE « PROFESSEUR ADRIENNE GOMMERS »

Stéphanie Dehem, kinésithérapeute – Mieux traiter les troubles de l'équilibre après un AVC, grâce à une formation auprès de l'équipe du Pr Pérennou au CHU de Grenoble.



Lauréats d'une bourse de perfectionnement

1 BOURSE MÉDECIN

Dr Isabelle Tromme – Se former à l'interprétation des images obtenues grâce à la microscopie confocale, pour le diagnostic des mélanomes et autres cancers de la peau sans devoir recourir à un acte chirurgical.

2 BOURSES HUMANISATION

Anne-Claire Latiers, kinésithérapeute – Assurer la formation en kinésithérapie respiratoire, via des capsules vidéos accessibles à tous les métiers, qui donneront à chacun la possibilité d'évaluer ses connaissances théoriques et pratiques.

Sophie Millet, infirmière – Produire des soins de soutien personnalisés aux soins intensifs pédiatriques, afin de préserver les fonctions sensorielles et motrices du jeune enfant.

2 BOURSES INFIRMIÈRE

Ksénia Lomova, sage-femme – Consolider les connaissances des sages-femmes dans la prise en charge physiologique, pour garantir un accompagnement sûr et individualisé aux futures mamans tout au long de leur grossesse, mais également après.

Caroline Mertens, cadre infirmier – Bénéficier d'un coaching en gestion du changement, afin d'accompagner les équipes soignantes dans une transformation de l'organisation des soins, basée notamment sur la délégation et le travail interdisciplinaire.

Les bourses « Unlock for Lives »

Face aux maladies rares et grâce à la 1^{ère} saison du challenge sportif « **Unlock for Lives** », découvrez les projets des 12 lauréats qui ont bénéficié d'une bourse de formation pour se rendre dans des centres experts en Belgique ou à l'étranger.



Catherine de Graeuwe, neuropsychologue, **Hélène Laroche**, logopède et psychomotricienne, et **Amandine Rummens**, logopède, partiront en Suisse pour se former au diagnostic des enfants présentant un trouble du spectre de l'autisme ainsi qu'à la prise en charge de ces enfants.

Le Pr Isabelle Scheers se rendra à Leuven pour se former à l'interprétation des tests génétiques pour le diagnostic des maladies du pancréas chez l'enfant, et approfondira la compréhension des mécanismes responsables de ces maladies rares.

Virginie Kinet, kinésithérapeute, ira à Newcastle pour se former à de nouvelles échelles d'évaluation des patients atteints d'amyotrophie spinale, afin de pouvoir adapter leur prise en charge suite à l'arrivée récente des thérapies géniques.

Le Dr Evelien Krumb tentera d'améliorer la qualité de vie des patientes atteintes d'hémophilie, grâce à la mise en place de consultations multidisciplinaires sur base du savoir-faire d'un centre expert londonien.

Olivia Lacroix, coordinatrice de projets au sein de l'Institut des maladies rares, aura pour objectif de faciliter l'accès aux meilleurs soins pour les patients atteints d'une maladie rare et soignés aux Cliniques universitaires Saint-Luc, en s'inspirant des modèles organisationnels de centres d'excellence européens.

Catherine Struyf, infirmière, **Morgane Penelle**, kinésithérapeute et le **Pr Sophie Gohy** se rendront dans un centre de réputation mondiale dans le domaine de la mucoviscidose et profiteront du savoir-faire de ses équipes afin d'appréhender leur organisation pratique, la coordination des soins et les traitements, avec un focus sur la transition des soins pédiatriques vers les soins adultes. Elles se formeront également en médecine du sport et en revalidation pour développer ce secteur à Saint-Luc.

Le Pr Joseph Dewulf tentera d'étendre le panel de molécules mesurées lors de tests destinés au diagnostic des maladies héréditaires du métabolisme, et de développer à Saint-Luc cette approche apprise aux États-Unis.

Une psychologue du Service du Pr Sznajer, chef du Service de génétique des Cliniques universitaires Saint-Luc, partira se former au sein de l'équipe hollandaise de référence pour apprendre les compétences dans l'évaluation et le suivi psychologique des patients atteints d'un groupe de maladies génétiques reprises sous le terme de 'RASopathie'

100 km en moins de 30 heures au profit du Fonds Jérémie !

Les 18 et 19 juin 2022, les sportifs de March'En Grez ont marché 100 kilomètres en 23h45 et récolté 11.545 euros afin d'équiper le Service d'oncologie médicale des Cliniques universitaires Saint-Luc de matelas anti-escarres. Cette initiative solidaire a été réalisée dans le cadre du Fonds Jérémie, un fonds nominatif hébergé au sein de la Fondation Saint-Luc.



Le 25 juillet 2022, une petite délégation de March'En Grez, accompagnée de Philippe Leenaerts, initiateur du Fonds Jérémie, a remis un chèque de 11.545 euros au Pr Cédric Hermans, Chef du Service d'hématologie des Cliniques universitaires Saint-Luc.

Les sportifs des Projets d'Eléonore soutiennent le Service de néonatalogie



Le dimanche 22 mai 2022, 142 coureurs et marcheurs ont pris le départ des 20 Km de Bruxelles, fonds nominatif hébergé au sein de la Fondation Saint-Luc. Tous ensemble et grâce aux parrainages de leurs proches, ils sont parvenus à récolter 26.859 euros pour la mise en place d'une banque de lait maternel aux Cliniques universitaires Saint-Luc. Leur soutien permettra l'acquisition de 2 congélateurs et d'1 pasteurisateur, indispensables pour une plus longue conservation du lait maternel. Les nouveau-nés en néonatalogie qui ne peuvent être allaités (ou pas suffisamment) pourront ainsi bénéficier, si leur maman le souhaite, de ce type de lait, dont les bienfaits sur la santé et le développement des bébés sont nombreux.

Plus d'info sur www.facebook.com/lesprojetsdEleonore



La Bruxelloise au rendez-vous de la lutte contre le cancer du sein

C'est sous un magnifique soleil que près de 900 personnes ont pris le départ de La Bruxelloise le 25 septembre 2022. Que de sourires, d'enthousiasme et d'énergie pour, cette année encore, permettre le soutien de la lutte contre le cancer menée aux Cliniques universitaires Saint-Luc. Et quel soutien ! 10.000 euros ont pu être collectés par ces sportifs au grand cœur. Le Pr François Duhoux, Responsable de la recherche contre le cancer du sein à Saint-Luc, se réjouit de cette nouvelle mobilisation. « Ce soutien s'inscrit dans la lignée des travaux déjà en partie financés par la Bruxelloise grâce à ses précédentes éditions. Cette année, l'argent récolté nous permettra de poursuivre une étude clinique dans laquelle nous avons déjà inclus 89 patientes, et dont l'objectif est de mieux comprendre chez quelles personnes certains traitements fonctionnent bien, alors qu'ils sont moins efficaces chez d'autres. »

